

## INSECTAN PIÈGE ANTI-MOUCHES

DISPOSITIF DE PIÉGEAGE POUR  
LA LUTTE CONTRE LES MOUCHES

*Produit utilisable en Agriculture Biologique  
en application du RCE n°834/2007*



### Présentation

Le **Piège anti-mouches INSECTAN** est un dispositif de piégeage pour la lutte contre les mouches en bâtiment d'élevage. Il se présente sous la forme d'un rouleau dévidoir de 9 m x 30 cm encollé sur une face.

### Action

Les silhouettes de mouches imprimées sur le rouleau agissent comme des leurres. Leur fort pouvoir d'attraction sur les mouches, accentué par l'aspect brillant donné au ruban par la colle, conduit les insectes à se poser sur la surface engluée où ils restent piégés. Le produit est efficace tant que la surface reste collante.

### Points forts

- Sans substance active biocide.
- Sans odeur.
- Utilisable en présence des animaux.
- Peut être déroulé verticalement et horizontalement.
- Utilisable en agriculture biologique.

### Application

Accrocher le rouleau au plafond ou à un mur à l'aide de sa poignée.

**Déroulement vertical** : dérouler le ruban sur une longueur comprise entre 50 cm et 1 mètre. Former un pli au bas du papier afin de le lester légèrement.

**Déroulement horizontal** : suspendre le rouleau au plafond ou au mur et dérouler le ruban jusqu'au mur opposé. Veiller à ce que la surface collante soit orientée vers le sol. Éviter de dérouler une longueur supérieure à 2 mètres afin que le papier reste correctement tendu.

### Référence et conditionnement

**Réf D6035** : Carton de 12 rouleaux dévidoirs

### Précautions d'emploi

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Il est recommandé de porter des gants et de se laver les mains après utilisation du produit. Appliquer le produit dans un local correctement aéré. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser l'emballage. Éliminer le produit non utilisé et son emballage souillé conformément à la réglementation locale en vigueur.

Consulter la fiche de données de sécurité disponible gratuitement et sur simple demande à l'adresse suivante : [fds@lodi.fr](mailto:fds@lodi.fr)